

**Identification de l'organisme****Mairie de MERVILLE****Place de la Libération****59 660 MERVILLE****Tél : 03 28 48 20 22****Fax : 03 28 49 68 05**

Objet du marché :

La présente consultation concerne l'aménagement des abords de la base nautique.

Procédure de passation :

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Retrait et transmission des dossiers :

Les candidats peuvent retirer le DCE à l'adresse URL suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_1XB1XfEVrH

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_1XB1XfEVrH

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_1XB1XfEVrH

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Visite de site :

Une visite de site est conseillée pour tous les lots afin de prendre connaissance de ses caractéristiques mais aussi des contraintes d'intervention. Les conditions de visite sont les suivantes : les candidats sont invités à se rendre sur place. Le site étant librement accessible, la présence du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre n'est pas nécessaire.

Critères de sélection :

LOT 1 – aménagements paysagers

Critères	Pondération
1 – Prix de la prestation.	30,00
2 – Valeur technique.	70,00

--	--

LOT 2 – ouvrages spécifiques

Critères	Pondération
1 – Prix de la prestation.	30,00
2 – Valeur technique.	70,00

Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100.

La pondération de chaque critère correspond au nombre de points maximum pouvant être obtenus par le candidat.

Dans le cadre de l'analyse, si besoin, des précisions pourront être demandées pour éclairer le Moe dans son travail. L'entreprise devra alors impérativement y répondre de la manière la plus claire et complète possible dans le délai imposé.

Dans le cas contraire (pas de réponse, réponse incomplète, peu claire et/ou insatisfaisante, ...), son offre pourra se voir appliquer une très faible note. Voire, elle pourrait même être considérée comme non recevable si elle ne permet pas au Moe de se faire un avis éclairé et objectif.

Les offres paraissant anormalement basses au pouvoir adjudicateur suite à l'analyse, pourront être rejetées sur décision motivée.

Le jugement des offres donnera lieu à un classement des offres. L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le candidat produise les certificats de l'article 46 du Code des marchés publics si ceux-ci n'ont pas été transmis avec l'offre. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur à l'attributaire pour remettre ces documents sera indiqué dans le courrier envoyé à celui-ci ; ce délai ne pourra être supérieur à 10 jours.

1_ SYSTEME DE NOTATION DES OFFRES DE PRIX

Système de notation des offres de prix

La pondération sera réalisée sur base de la formule suivante :

$$\text{Note} = P \times (O1/O2)$$

P étant la valeur de la pondération retenue pour le prix des prestations en fonction de chaque lot.

O1 = l'offre financière la moins chère de toutes les offres.

O2 = l'offre financière analysée

2_ SYSTEME DE NOTATION DES CRITERES TECHNIQUES

La valeur technique de l'offre sera appréciée au regard d'un mémoire technique que chaque candidat devra remettre dans le cadre de son offre et établir sur la base des demandes reprises dans le règlement de consultation.

Date de l'envoi de l'avis à la publication : le 23 janvier 2023

Date limite de remise des offres : le 24 février 2023 à 17 heures